



17/9/2015

Conseil communal du *21 septembre 2015*

Question orale de Madame Josiane Cohen-Wellekens (LB) du
21/09/2015 relative aux « Réfugiés à Koekelberg »

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons tous en tête les images des réfugiés qui tentent, parfois au péril de leurs vies, d'entrer en Europe pour fuir la guerre et les combats qui déchirent leurs pays. Selon l'agence Frontex, plus de 500.000 migrants sont arrivés aux portes de l'Europe depuis janvier 2015. Pour le seul mois d'août, 156.000 personnes auraient franchi les frontières de l'Union européenne.

Ces chiffres colossaux laissent deviner que la réponse doit être globale et, en ce qui nous concerne, à tout le moins, européenne. On parle donc logiquement d'une juste répartition des candidats réfugiés entre les différents pays de l'Union. Le gouvernement fédéral prend des décisions concrètes, on le voit, et cela va certainement avoir un impact au niveau local à un certain moment me semble-t-il.

La semaine dernière, un article dans La Capitale répertoriait, par commune, les réfugiés déjà accueillis ainsi que les nouveaux candidats-réfugiés. Les chiffres varient assez fort et les particularités semblent nombreuses. Certaines disposent de centres Fedasil, certaines d'autres types de structures, telles qu'un centre de la Croix-Rouge, mais qui ne dépendent pas toujours des pouvoirs locaux. Pour Koekelberg, l'article parle de 75 réfugiés accueillis mais pas de nouveaux arrivés, pourriez-vous dès lors nous donner plus de détails sur la situation dans notre commune ?

- Observons-nous concrètement une augmentation des réfugiés à Koekelberg ?
- Quelles mesures sont prises pour faire face à cette situation exceptionnelle ?

Je vous remercie.

Josiane COHEN
Conseillère communale

Réponse du Député-Bourgmestre, Philippe Pivin :

Merci, Madame la Conseillère, pour cette question.

Effectivement, l'ensemble des médias évoquent cette crise exceptionnelle depuis quelques semaines maintenant.

Il est important de rappeler que ce n'est pas parce que les médias ouvrent une majorité de leurs journaux d'informations sur cette situation qu'il faut croire qu'elle vient à l'instant de voir le jour. D'ailleurs, le fédéral a augmenté depuis plusieurs mois le nombre de places d'accueil dans le pays pour ces réfugiés. Cependant, il est une réalité que l'ampleur de ces flux de candidats réfugiés est tout-à-fait exceptionnelle pour notre pays et pour l'Europe. Il faut pouvoir y faire face, dans la mesure des possibilités.

Quelle est la situation à ce jour dans notre commune ?

Nous avons à Koekelberg 76 candidats réfugiés et 151 réfugiés reconnus et enregistrés résidant dans notre commune. Parmi les 76 candidats réfugiés, il faut savoir qu'il y a des dossiers qui datent de plusieurs années, simplement parce que des recours ont été introduits contre les décisions du CGRA et que la procédure est toujours en cours.

Vous le savez ce n'est pas nous, au niveau communal, qui gérons ces demandes. Une circulaire fédérale à l'attention des Bourgmestres précise très complètement l'ensemble de la procédure ainsi que les périmètres de compétences et d'interventions possibles à assumer par les autorités locales dans le cadre de l'accueil administratif et social.

Concrètement, la situation est claire :

Soit : ces candidats sont accueillis dans un centre d'accueil.

Soit : ils sont hébergés dans une famille.

Soit : ils trouvent un logement par eux-mêmes.

Faut-il rappeler que notre commune est la 2^{ème} plus dense de la Région bruxelloise ? De taille modeste, le bâti est occupé et les infrastructures d'accueil potentielles sont très limitées. Cependant, Fedasil dispose de trois adresses chez nous. Actuellement, toutes les places sont occupées.

Nous n'avons pas actuellement de flux particulier et nous n'avons reçu aucune demande particulière. Soyons clairs, la répartition d'hébergement par région n'est pas encore réalisée, nous sommes donc dans l'impossibilité de vous répondre à la question d'un accueil chiffré de candidats réfugiés supplémentaires à Koekelberg.

Je vous dirai enfin que l'accueil actuel des 227 réfugiés et candidats réfugiés sur le territoire communal est assumé avec responsabilité et humanité notamment par le CPAS pour les personnes ayant le statut de réfugiés (revenu d'intégration).

Le CPAS a d'ailleurs déjà pris contact, il y quelques semaines, avec le centre d'accueil de Woluwé-St-Pierre afin de lister avec eux les besoins actuels. Ces informations seront discutées très prochainement (le 16 octobre) dans le cadre de notre coordination sociale.

En effet, cela me paraît essentiel. Il est normal d'accueillir et de protéger ces personnes qui risquent effectivement la mort soit du fait de la guerre, soit du fait du génocide perpétré notamment à l'encontre des Chrétiens d'Orient par le groupe Etat Islamique. Avec vigilance, car il faut aussi veiller aux faux candidats réfugiés.

Par ailleurs, on peut, on doit aussi comprendre une certaine crainte de personnes, eux-mêmes déjà dans des difficultés sociales, mais disons-le, il est normal, simplement, de faire ce que nous aimerions que l'on fasse pour nous-mêmes si nous étions en train de fuir les persécutions et la mort pour soi, sa femme, son mari ou ses enfants.

Bien entendu, sans déséquilibrer le travail important mené au jour le jour par nos travailleurs sociaux. Il est essentiel de ne pas confronter les difficultés de ces candidats réfugiés aux problèmes rencontrés ici chez nous, mais il est cependant tout aussi essentiel de continuer à pouvoir assumer nos engagements sociaux au quotidien.